

CONDITIONS GENERALES

NOS PRIX

Nos prix sont sans surprise et comprennent :

- Les frais d'organisation
- le transport par car grand tourisme au départ souhaité par la collectivité, par train, ou par avion (Corse).
- la pension complète (3 repas par jour + Le goûter)
- l'encadrement (animateurs titulaires du BAFA)
- l'encadrement technique des activités spécifiques
- les assurances.

ANNULATION

En cas d'annulation totale, les frais de dédits seront calculés comme suit :

- 40% du montant, de 60 à 20 jours avant le départ
- 60% du montant, de 20 à 6 jours avant le départ
- 80% du montant, moins de 6 jours avant le départ.

DATES

ATTENTION ! Les dates marquent le départ et le retour du séjour.

INSCRIPTION

L'inscription n'est enregistrée définitivement qu'à réception de la convention et de la demande d'adhésion dûment signées, accompagnées d'un acompte de 50%. Ces documents devront nous être retournés dans les 10 jours.
Les dossiers individuels d'inscription sont envoyés dès la prise d'option ou à l'inscription.

SUPPLEMENT-RAMASSAGE

SIGNES DE PISTE peut organiser le transfert aller et retour de jeunes au départ de Collectivités jusqu'aux gares ou aéroports de départ moyennant un coût forfaitaire de 40 euros.

BONS VACANCES

SIGNES DE PISTE accepte pour le règlement de vos séjours, les bons vacances délivrés par la C.A.F.

ASSURANCE

Notre assurance couvre en responsabilité civile et accident chaque participant pendant toute la durée du séjour. Par ailleurs, celle-ci prévoit le cas échéant, le rapatriement sanitaire d'urgence par avion ou ambulance, du lieu de séjour au domicile de la victime.

FRAIS MEDICAUX

SIGNES DE PISTE avancera les frais médicaux en cours de séjour et se fera rembourser en fin de séjour par l'adhérent, dès réception des feuilles de soins.

SUIVI MEDICAL

Le suivi médical des enfants est assuré par un ou une assistant(e) sanitaire qualifié(e). Dès que le moindre doute subsiste, il est fait systématiquement appel au médecin qui prend les décisions qui s'imposent.

IMPORTANT : Nos séjours sont agréés par la Direction de la Jeunesse et des Sports

ADHESION-COTISATION

SIGNES DE PISTE est une Association dont seuls les adhérents peuvent profiter des services. L'adhésion est acquise par le versement d'une cotisation de 6 euros pour les individuels et 28 euros pour les collectivités.
La cotisation est valable du 1er Octobre au 30 Septembre de l'année suivante.

REUNION DE PREPARATION

Rendre un jeune acteur de ses vacances, implique de lui donner en amont, le moyen de s'informer des conditions précises de son séjour. C'est pourquoi, nous rendons obligatoire la participation à la réunion de préparation.

CONVOCATION DE DEPART

Dans le mois précédent le départ, nous vous ferons parvenir la convocation fixant le lieu et l'heure de départ, les modalités de retour, ainsi que l'adresse exacte du centre et les dernières consignes particulières.

LA RESTAURATION

Au vu des efforts physiques que nos jeunes fournissent, nous leur proposons une alimentation à la fois équilibrée, variée, appétissante et suffisante en quantité.

RESPONSABILITES

L'Association peut être amenée à annuler un séjour par défaut de participants ou en raison de force majeure. Dans tous les cas, elle essaiera de satisfaire les participants dans les mêmes conditions, sur un autre séjour. Si aucune solution n'est trouvée, l'Association s'engage à rembourser la totalité des sommes versées.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout comportement ou attitude compromettant gravement le bon déroulement du séjour, conduira à l'exclusion.
Dans ce cas, le séjour, ne pourra être remboursé, et les frais de rapatriement seront à la charge des parents, ainsi que les dégradations volontaires.